

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 65606 du 14 août 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité « affaires immobilières »**

NOR : INTJ1321397S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 5454 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1301845S),

Décide:

Article unique

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2013:

Assante, Charles

Nigend : 108 919

Numéro de livret de solde : 5 150 800

Fait le 14 août 2013.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*

O. COURTET